PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV’

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES ET VOUS SOUHAITEZ FAIRE DES TRAVAUX ?

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

Siège de la Communauté de Communes de la Haute Somme

Tous les 1ers mercredis du mois de 14h00 à 16h30

23 Avenue de l’Europe 80200 Péronne

Haute Somme Communauté de Communes

Siège de Terre de Picardie

Tous les 3èmes mercredis du mois de 9h30 à 12h00

Avenue de Haute Picardie 80200 Estrées-Deniécourt

TERRE DE PICARDIE LE COEUR DES HAUTS-DE-FRANCE

Haute Somme Communauté de Communes

Contactez Gwenaëlle BONEL :

03.75.65.00.65
(du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00)

habitat@coeurdeshautsdefrance.fr

CITÉMÉTRIE L’HABITAT SUR MESURE

Agence nationale de l’habitat Anah

PETR Cœur des Hauts-de-France

Quels sont les travaux éligibles ?

- Les travaux d'économie d'énergie (isolation, remplacement de menuiseries, de chauffage, de ventilation)
- Les travaux d'adaptation du logement afin de favoriser le maintien à domicile pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap ;
- Les réhabilitations lourdes avec des travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé ;
- Les réhabilitations de logements locatifs en accompagnant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs biens dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement des loyers.

Pour qui ?

- Les propriétaires occupants sous conditions de ressources ;
- Les propriétaires bailleurs sans conditions de ressources, qui s'engagent à pratiquer des loyers conventionnés.

Quelles aides ?

- L'Anah (Agence nationale de l'habitat)
- CC de la Haute Somme : une aide pouvant aller jusqu'à 3000€ pour les travaux et une prime "sortie de vacance" de 3000€ pour la remise sur le marché d'un logement vacant depuis plus de 2 ans.

Un accompagnement gratuit et personnalisé

Le service habitat du **PETR Coeur des Hauts-de-France** vous apportera un conseil gratuit et vérifiera l'éligibilité de votre dossier. Par la suite, l'opérateur CITÉMÉTRIE vous accompagnera dans toutes les étapes de votre projet de travaux de rénovation (montages administratif, technique et financier) et prendra en charge la gestion des dossiers de subventions auprès des différents partenaires. Il veillera également au bon déroulement du chantier et à la conformité des travaux.